



TARMAC

VERS PLUS DE DIGNITÉ !

Projet
ASSOCIATIF

GÉRER LES URGENCES SOCIALES

HÉBERGER & ACCOMPAGNER

ACCOMPAGNER LES DEMANDES D'ASILE

ACCUEILLIR & PRENDRE SOIN

INSÉRER PAR & DANS L'EMPLOI

**FAIRE
gagner
CEUX QUI
N'ONT RIEN
A PERDRE**

SOMMAIRE



3 | Le mot
du président

4 | L'association

6 | Missions

8 | Engagement
associatif

9 | Orientations
associatives
2019-2023

Le mot du **PRÉSIDENT**

Le projet associatif 2019-2023 est le deuxième de l'Association TARMAC créée en 2011 et en est la continuité.

2019 est une étape importante dans la vie de notre association en raison du départ de la présidence d'Hilaire BODIN, sans lequel TARMAC ne serait pas. Nous ne pouvons que le remercier pour son engagement tout au long de ces 8 dernières années. Notre reconnaissance va également aux salariés, dont le professionnalisme et l'implication permettent l'accompagnement des populations les plus fragiles, ainsi qu'aux bénévoles engagés dans la réussite de nos actions.

Notre projet est la résultante de :

- ✦ l'affirmation de nos valeurs humaines et associatives ;
- ✦ la particularité du public accueilli ;
- ✦ l'analyse du contexte social et économique ;
- ✦ la clarification de nos missions.

Les orientations prises s'inscrivent dans :

- ✦ la poursuite de nos actions notamment dans le cadre d'une délégation de service public ;
- ✦ une coopération plus étroite avec nos partenaires institutionnels et associatifs ;
- ✦ le développement d'actions innovantes répondant à des besoins non couverts et nécessitant un renforcement de nos moyens humains et financiers ;
- ✦ la mise en œuvre d'une politique de gestion locative plus exigeante pour le respect et la dignité de la personne accueillie ;
- ✦ la poursuite d'une politique qualité et d'une démarche écoresponsable.

Ce projet associatif porte nos convictions, nos valeurs d'humanisme, de respect, de solidarité et de dignité ; il affirme notre ambition. Ouvert aux autres, attentif aux plus fragiles, il vise à agir ensemble pour un avenir plus solidaire et plus juste.

Yves ROUAULT



L'ASSOCIATION

pour **QUOI ?**

œuvrant depuis plus de 30 ans sur le territoire sarthois, TARMAC inscrit son action dans le secteur de **l'accueil**, de **l'hébergement** et de **l'insertion** et intervient sur l'ensemble de la Sarthe pour :

**FAIRE
gagner
CEUX QUI
N'ONT RIEN
A PERDRE**



LE NOM

TARMAC

Symbolise le lieu où des personnes fragilisées se posent un certain temps pour redécoller vers un avenir meilleur.

**Nous affirmons
fondamentalement que
TOUTE PERSONNE**

A DES DISPOSITIONS ET APTITUDES

pour être acteur de son propre développement,

A SA PLACE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

quelles que soient ses origines familiales, culturelles, sociales, confessionnelles, son histoire et son statut,

DOIT AVOIR ACCÈS AUX DROITS COMMUNS.

2012

Premier projet associatif TARMAC

Le premier projet associatif 2012-2018 visait une société inclusive, respectant les droits fondamentaux, avec pour mission l'accompagnement des personnes en situation d'exclusion au Mans, puis à l'échelle du département de la Sarthe.

Au cours de cette période, nos établissements et services se sont adaptés aux évolutions en matière de mise à l'abri, d'accompagnement et de présence sur le territoire.

Aujourd'hui TARMAC offre des activités d'accueil, d'hébergement social et d'insertion.

2018

TARMAC investit dans la création d'une entreprise de travail temporaire d'insertion **«TARMAC EMPLOI»**

& ouvre un accueil de jour dédié aux familles dans le cadre d'un partenariat avec les associations caritatives du territoire.

nos VALEURS

Humanisme
Respect
Dignité
Solidarité



Compétences
Projet
Citoyenneté
Justice



nos REPÈRES pour l'action



pour QUI ?

*L'association s'adresse à des familles
ou des personnes isolées, avec ou sans
problème de santé qui sont marquées par:*

- ✦ Une situation d'**exclusion**,
- ✦ Un **éloignement** du marché de l'emploi,
- ✦ Une **perte d'autonomie**, un **vieillessement**,
- ✦ Une ou des situations de **violence**,
- ✦ Un ou des **troubles psychiatriques** et/ou **addictifs**,
- ✦ Une **sortie de maison d'arrêt**,
- ✦ Une situation d'**asile**...

(liste non exhaustive)



NOS MISSIONS

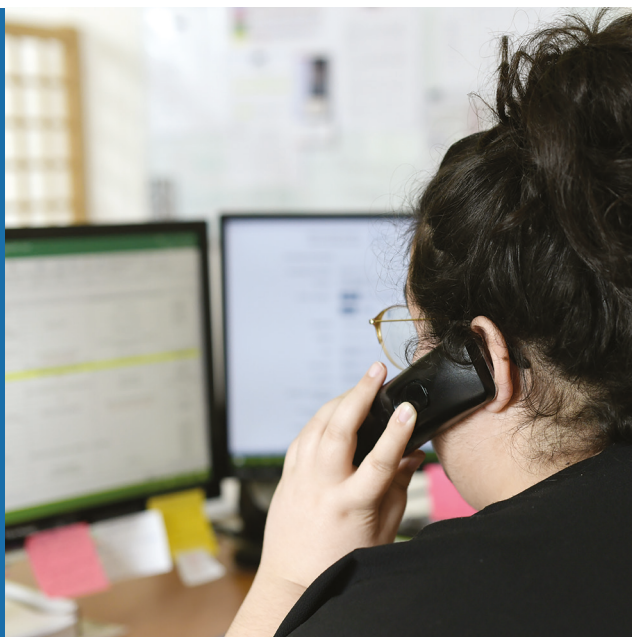
Nous aidons nos différents publics à construire leur projet de vie personnalisé à travers
5 grandes missions

L'Association TARMAC s'inscrit dans le dispositif le « logement d'abord » et le « aller vers » sur le territoire sarthois, en proposant une réponse à des situations de détresse.

GÉRER LES URGENCES SOCIALES

Les services de la veille sociale sont en « première ligne » face à l'exclusion : ils jouent un rôle décisif dans le repérage des personnes sans-abri et dans l'initiation d'un parcours d'insertion vers l'autonomie.

ACCUEILLIR ET ORIENTER LES DEMANDES
- METTRE À L'ABRI - COORDONNER LES ACTEURS - PERMETTRE L'ACCÈS AU LOGEMENT



HÉBERGER & ACCOMPAGNER

Les actions de l'association sur les champs du logement, de l'hébergement sont diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes de bénéficier d'un parcours résidentiel et social qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

HERBERGER POUR GAGNER EN AUTONOMIE
- ACCOMPAGNER HORS LES MURS -
ACCOMPAGNER CHEZ SOI

ACCOMPAGNER LES DEMANDES D'ASILE

Demander l'asile est un droit humain, accordé à toute personne sollicitant une protection internationale hors des frontières de son pays. Notre mission, c'est d'accueillir les personnes avec dignité.

*HÉBERGER AVANT L'ASILE,
ACCOMPAGNER LA DEMANDE D'ASILE*



ACCUEILLIR & PRENDRE SOIN

Les personnes en situation d'exclusion ont des besoins essentiels : alimentation, hygiène, accès aux soins... L'association défend un accueil inconditionnel sans discrimination pour permettre à chaque personnes de trouver une place dans la société.

*ACCUEILLIR EN JOURNÉE, ALIMENTER,
SOIGNER*

INSÉRER PAR & DANS L'EMPLOI

L'emploi est un levier incontournable pour accéder à l'autonomie. L'association propose un accompagnement socioprofessionnel des personnes éloignées de l'emploi (par une évaluation des compétences, la levée des freins, un travail sur le projet professionnel et/ou de formation...).

*TRAVAILLER LE RETOUR A L'EMPLOI,
FAVORISER LA MOBILITÉ, METTRE EN
SITUATION D'EMPLOI, ACCOMPAGNER
DANS L'EMPLOI*



engagement **ASSOCIATIF**

Complémentarité salariés – bénévoles

Au fil du temps, l'association TARMAC a renforcé son projet associatif avec et autour de
3 ACTEURS ESSENTIELS :

- + les dirigeants associatifs bénévoles (le conseil d'administration),
- + les salariés,
- + les bénévoles de proximité.

Ces acteurs ont chacun leur motivation et un rôle précis, concomitant et complémentaire au service des personnes accueillies.

L'articulation cohérente, harmonieuse et opérationnelle de cette collaboration repose :

- + pour le salarié, sur son contrat de travail ;
- + pour le bénévole, sur son adhésion à une charte.

Cette charte élaborée collégialement fixe les engagements réciproques entre l'association et le bénévole.

EXTRAIT DE LA **CHARTe DU BÉNÉVOLAT**

- + Le bénévolat se caractérise par la participation volontaire au fonctionnement et/ou à l'animation des différents établissements et services sans contrepartie ni aucune rémunération sous quelque forme que ce soit.
- + Le bénévolat ne se substitue en aucune façon au travail des salariés.
- + Le bénévolat est complémentaire au travail des salariés, il renforce et complète leurs actions.
- + Salariés et bénévoles s'engagent à comprendre et respecter le domaine de compétences propre à chacun. Les actions menées sont coordonnées par les professionnels.
- + Le bénévolat requiert un engagement réel et efficace.
- + Le bénévole participe à la vie associative.



Les orientations **ASSOCIATIVES** **2019–2023**

- axe **1** | SE MOBILISER POUR UN TERRITOIRE PLUS SOLIDAIRE
- axe **2** | AGIR POUR PRÉVENIR LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION
- axe **3** | DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET LEUR PARTICIPATION
- axe **4** | ÊTRE UNE ENTREPRISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- axe **5** | RENFORCER LE RÔLE DE L'ENTREPRISE ASSOCIATIVE RESPONSABLE

axe **1** **SE MOBILISER** pour un territoire plus solidaire

1.1 **RÉAGIR** face au sentiment d'abandon d'une partie de la population

Les difficultés d'accès au logement, à l'emploi et aux droits sociaux, ont amplifié la désespérance des populations face aux inégalités croissantes et à l'échec scolaire des enfants. De plus, en Sarthe, la désindustrialisation et l'affaiblissement des services de proximité, alimentent ce sentiment d'abandon et de déclassement.

À POURSUIVRE

Présence active de l'association sur les territoires urbains et ruraux

1.2 **AGIR** pour déconstruire les représentations

Les préjugés à l'encontre des populations fragiles et précaires sont un obstacle à la solidarité. L'association TARMAC est un rempart contre la tentation du rejet des plus fragiles et du repli identitaire. Elle s'appuie, notamment, sur les capacités d'action des citoyens, sur le dynamisme économique des territoires, sur les valeurs de solidarité, qui s'expriment dans les projets d'accueil et d'accompagnement solidaires.

A POURSUIVRE

Créer des espaces d'échanges entre les habitants et les accueillis

1.3 **PARTICIPER** à la réduction des inégalités territoriales

Dans les territoires ruraux, les familles, les personnes se connaissent ; c'est pourquoi, il n'est pas si aisé de dire que l'on ne s'en sort plus. Les travailleurs sociaux sont habitués à ces situations d'isolement des personnes. L'« aller vers » prend ainsi toute sa dimension dans ces endroits de Sarthe, où l'habitat est diffus avec des transports en commun plus aléatoires. Les partenariats entre associations, élus communaux et société civile, sont indispensables au « bien vivre ensemble ».

A POURSUIVRE

Partenariat étroit avec la mairie du Lude et le CADA : jardin partagé, apprentissage du français, théâtre, actions de socialisation...



axe 2 **AGIR**

pour prévenir la précarité et l'exclusion

2.1 **POURSUIVRE & RENFORCER** notre capacité d'innovation sur le territoire

Malgré la mobilisation de nombreux acteurs, tant au sein des services de l'État, des collectivités locales que des associations, l'expression des besoins se heurte parfois à des ressources limitées et/ou à des visions politiques différentes. TARMAC entend s'impliquer dans les réponses à construire localement.

A POURSUIVRE

Création d'une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion « TARMAC EMPLOI », coordination sur l'aide alimentaire...

2.2 **SORTIR** de l'urgence par une politique locale d'accès au logement

Le logement est le socle essentiel qui conditionne l'exercice des droits fondamentaux. L'accès au logement pour ces populations est particulièrement difficile en raison de leur statut social. Le parcours de l'accueil d'urgence temporaire au logement autonome, est rendu difficile par manque de fluidité entre les différents acteurs du territoire.

A POURSUIVRE

Création d'un dispositif de « maison relais », d'intermédiation locale

2.3 **ACCUEILLIR** les demandeurs d'asile et favoriser l'intégration des réfugiés

Chaque demandeur d'asile devrait bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement social lui permettant d'exercer ses droits et de connaître ses devoirs. Une véritable politique d'intégration des réfugiés à travers l'apprentissage du français, l'accès à l'emploi et au logement serait nécessaire.

A POURSUIVRE

**Inscription dans le dispositif départemental d'intégration des réfugiés
+ AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement)**

2.4 **PRÉVENIR** la dégradation de l'état de santé des personnes en situation de précarité par de meilleures conditions de vie

De nombreuses personnes n'accèdent pas à une consultation médicale malgré la création de la Protection Universelle Maladie (PUMa) ; à cela s'ajoute la désertification médicale dans certains territoires. L'association travaille à la coordination des parcours de soins et multiplie les conventionnements en partenariat avec les acteurs locaux.

A POURSUIVRE

Présence au comité régional de Santé, Lits Halte Soins Santé, prestations médicales à la Halte Mancelle et au Viaduc

axe 3

DÉVELOPPER

le pouvoir d'agir des personnes et leur participation

3.1 CRÉER les conditions pour favoriser l'implication et l'expression des personnes accueillies

Les personnes accueillies n'ont pas toujours les moyens de se faire entendre. Santé, rapport au corps, interactions sociales, ... sont autant d'éléments à prendre en compte pour favoriser une inclusion durable dans la société. La citoyenneté est un enjeu majeur. Elle offre à chacun, la possibilité de participer à la société civile, facteur essentiel de cohésion sociale et du vivre-ensemble.

A POURSUIVRE

Ateliers droits d'expression, participation active au CCRPA (Comité Consultatif Régional des Personnes Accueillies)

3.3 PERMETTRE l'accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs

L'accès à la culture reste à conquérir pour les personnes en situation d'exclusion ; celles-ci sont en majorité, éloignées de la vie culturelle, de l'art et des loisirs.

Redécouvrir le goût du sport, s'impliquer, être acteur de son projet de vie... autant d'éléments contribuant au retour à l'équilibre et à l'autonomie des personnes accompagnées.

A POURSUIVRE

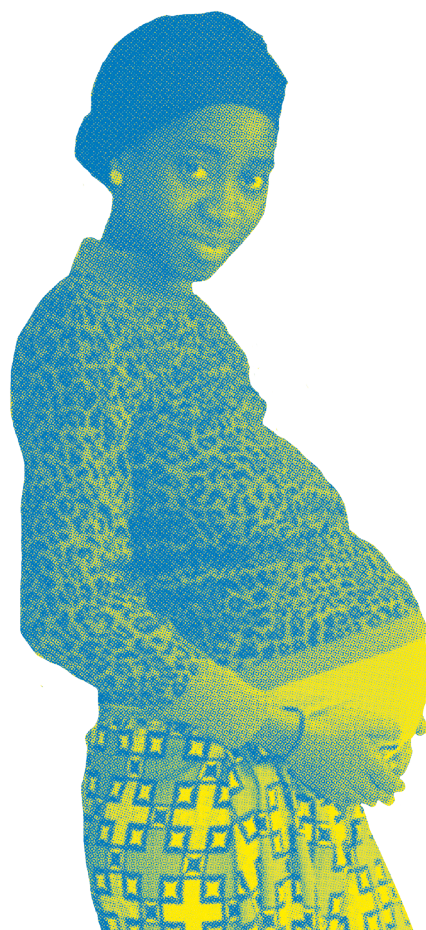
TARMAC est partenaire de « Osez bouger », « Cultures du cœur », ainsi que d' « action santé, nutrition, sport » à la Flambée

3.2 ASSURER l'accès aux droits des personnes en situation d'exclusion

Les personnes en situation de précarité, ne connaissent pas toujours leurs droits: manque d'information, complexité du droit, dysfonctionnements, refus d'être stigmatisées. Lorsque c'est le cas, la présence d'un animal de compagnie doit être préservée et ne pas être un frein à l'inclusion.

A POURSUIVRE

Accompagnement pour l'accès aux droits communs, réflexion sur des projets d'hébergement avec animaux



axe 4

ÊTRE

une entreprise de l'économie sociale et solidaire

4.1 PROLONGER l'action publique sur le territoire

Positionnée comme délégataire de service public, l'association TARMAC doit renforcer ses liens avec les services de l'État et les institutionnels avec qui elle entretient déjà des relations régulières en dehors des appels à projet.

Pour répondre à des besoins non couverts, elle doit diversifier ses ressources: dons, mécénats, compétences et bénévoles.

A POURSUIVRE

TARMAC participe à des nombreuses commissions : relogements réfugiés, prévention des expulsions...

4.2 CRÉER des emplois et des services répondant aux besoins essentiels des habitants du territoire

Depuis de longues années, l'Insertion par l'Activité Economique a démontré que la majorité des personnes, y compris celles considérées comme les plus éloignées de l'emploi, ont des compétences et des savoir-faire transférables. Le principal enjeu repose sur l'accompagnement de ces publics, sur la coopération avec l'entreprise.

A POURSUIVRE

Intérimaires via TARMAC EMPLOI, salariés en insertion aux Jardins de Vaujoubert, « Décollage Projet »...

4.3 ACCENTUER la politique écoresponsable de l'association

Etre écoresponsable est la clé pour intégrer les préoccupations environnementales au cœur de l'activité et pour chaque salarié de prendre soin de l'environnement sur son lieu de travail par des gestes simples. Au quotidien faire attention chez soi est la première étape, l'être au sein de son entreprise est la suite logique. L'association souhaite affirmer sa politique écoresponsable en intégrant les impacts environnementaux dans ses critères de décision.

A POURSUIVRE

Circuit court, sélection de fournisseurs locaux, tri des papiers, jardin biologique...

L'association souhaite affirmer sa politique écoresponsable en intégrant les impacts environnementaux dans ses critères de décision.



axe 5

RENFORCER

le rôle de l'entreprise associative responsable

5.1 CONSOLIDER les ressources humaines et financières

TARMAC s'inscrit dans une démarche d'optimisation de ses ressources humaines par le renforcement des compétences et la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

En outre, la consolidation de notre structure financière par l'augmentation de nos fonds propres est un impératif pour garantir à la fois, la pérennité de nos activités et la qualité de service auprès des personnes accompagnées.

5.2 RENFORCER la politique de gestion locative

Du fait de l'augmentation importante du nombre des logements, l'association se doit d'améliorer leur qualité afin d'accueillir les personnes dans les meilleures conditions.

Nous devons également mener des actions de sensibilisation et d'accompagnement des résidents au respect des logements, mission incluse dans le travail social.

5.3 AMÉLIORER la gestion des risques

L'association doit renforcer sa politique qualité avec un souci constant de la performance et souhaite mettre l'accent sur la prévention et la gestion des risques par le développement de procédures.

5.4 STRUCTURER une politique de marketing social

Le marketing social utilise les concepts et instruments du marketing commercial dans un but strictement sociétal et humanitaire. Il permet ainsi de :

- + Déconstruire les préjugés vis-à-vis des populations précaires dans l'opinion public.
- + Faire connaître l'association auprès du grand public afin d'obtenir des dons.
- + Promouvoir un projet social auprès de mécènes ou d'investisseurs potentiels.
- + Adapter la palette des services offerts par TARMAC à l'évolution des besoins.





TARMAC
VERS PLUS DE DIGNITÉ !

FAIRE
gagner
CEUX QUI
N'ONT RIEN
A PERDRE

WWW.TARMAC.ASSO.FR

41-43 Boulevard Winston Churchill - LE MANS

Tél. 02 72 16 45 70
siege@tarmac.asso.fr